



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 21 MARS 2023**

OBJET : PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil d'Administration du Centre de Gestion s'est réuni le mardi 21 mars 2023 à 9 heures au siège du Centre de Gestion - 139 rue Guillaume Fouace à SAINT-LÔ, sous la présidence de Monsieur Jean-Dominique BOURDIN, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice : 25

Nombre d'administrateurs présents ou représentés : 24 (article 24 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié)

DATE DE LA CONVOCATION : 10 mars 2023

ETAIENT PRESENTS :

Représentants des communes affiliées :

Jean-Dominique BOURDIN – Hubert LEFEVRE – Loïc RENIMEL – Jacques GROMELLON – Francis D'HULST – Emmanuelle LEJEUNE – Valérie BUSSON – Thierry RENAUD – Annie POISSON – Alain LECLERE – Mikaëlle SEGUIN – Jean-Pierre LEMYRE (présent à compter de la délibération n° 2023-03) – Jacques BONO – Hubert GUILLOTTE – Louis JANNIERE – Claude JAVALET – Daniel LEFRANC – Sophie LAURENT

Représentants des établissements publics locaux affiliés :

Alain SEVEQUE – Michel PICOT – Béatrice GROF

Représentants du Département de la Manche :

Jacques COQUELIN (présent à compter du vote de la 2^e partie de la délibération n° 2023-02) - Grégory GALBADON (présent à compter de la délibération n° 2023-06)

ETAIENT EXCUSES :

Représentants des communes affiliées :

- Fanny GARCION (remplacée par son suppléant Hubert GUILLOTTE)
- Béatrice GOSSELIN (remplacée par son suppléant Louis JANNIERE)
- Maryvonne RAIMBEAULT (remplacée par son suppléant Claude JAVALET)
- Jean-Pierre MAUQUEST (procuration à Hubert LEFEVRE)
- Christine LESOUF (remplacée par son suppléant Daniel LEFRANC)
- Jean-René GUERIN (remplacé par sa suppléante Sophie LAURENT)

Représentants du Département de la Manche :

- Carine GRASSET-MAHIEU

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

- Maguelonne ZAMOUTH, Directrice du Centre de Gestion
- Monsieur Pascal HUET, payeur départemental

Le projet de budget primitif de l'exercice 2023, qui a reçu un avis favorable du bureau le 28 février 2023, est ainsi présenté.

- En section de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 12 967 195,11 €, soit en hausse par rapport aux dépenses prévues au budget primitif et aux décisions modificatives de 2022 (11 741 322,04 €).

A noter la très grande part des charges de personnel titulaire et non titulaire dans ces dépenses (9 686 000 €). Le personnel non titulaire concerne essentiellement le personnel mis à disposition par le service missions temporaires.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent également à 11 463 372,04 €.

Pour le même motif que ci-dessus, le remboursement, par les collectivités, du personnel mis à disposition constitue une part très importante de ces recettes.

Le produit des cotisations obligatoires (2 135 000,00 €) constitue également une recette importante.

- En section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 315 321,32 € (265 575,97 € auxquels s'ajoutent 49 745,35 € de crédits reportés).

Les principales dépenses concernent le remboursement de l'emprunt, l'acquisition de matériel informatique ou bureautique dans le cadre de la modernisation du fonctionnement du Centre et les investissements sur le bâtiment (ravalement de façade notamment) et en matière de signalétique à la suite du changement de logo.

Les recettes s'élèvent également à 315 321,32 €, et proviennent essentiellement d'un virement de la section de fonctionnement.

Ces précisions étant apportées, le budget de l'exercice 2023 se présente donc en équilibre tant en fonctionnement qu'en investissement.

A l'unanimité des membres présents et représentés du conseil d'administration, le budget primitif de l'exercice 2023 est adopté.

Affiché le : 24.mars.2023.....

Pour extrait conforme,
à SAINT-LÔ, le 24 mars 2023

Le Président,

Jean-Dominique BOURDIN

